

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail



COMMISSION PREPARATOIRE DU FORUM NATIONAL DE BANGUI

GROUPE THEMATIQUE GOUVERNANCE

RAPPORT

Constitution du Groupe Thématique Gouvernance

M. NZEWE Daniel, Président (Commissaire)

Dr. MOUKADAS-NOURE Aboubacar 1^{er} Vice Président (Expert National)

M. NGBENZI Régis, 2^{ème} Vice Président (Expert National)

Dr. MOGBA Zéphirin, 1^{er} Rapporteur (Expert National)

M. MOUSSA SOGO, 2^{ème} Rapporteur (Expert International-MINUSCA)

M. KOUHEVI Pierre, Membre (Commissaire-CDH)

Mme. ADJA ASTA Moussa, Membre (Commissaire)

M. BELLO Mahamat Abdoul Nassir, Membre (Commissaire)

M. BARRY André Abel, Membre (Expert International-Amb de France)

M. KRECOUM Marius, Membre (Expert International-MINUSCA)

M. SAIZONOU Guy, Membre(Expert International-MINUSCA)

M. N'DUI YABELA Alexis, Membre (Expert National)

M. ZENETH Thierry, Membre (Expert National)

M. MPOKO Innocent, Membre (Expert National)

RAPPORT DU GROUPE THEMATIQUE GOUVERNANCE

Introduction

Contexte et justification

La République Centrafricaine est devenue depuis plusieurs décennies le champ d'une série de crises politico-militaires caractérisées par des coups d'Etat récurrents, des mutineries, des rebellions, des contentieux électoraux. Les efforts de règlement de ces crises se sont soldés par l'organisation des foras dont les résultats ont rarement été à la hauteur des attentes. Crises multiformes de la société, elles touchent aussi bien aux relations entre les individus, dans la famille, entre les religions que dans l'Administration. Elles interrogent profondément les formes de représentations, les processus, les institutions, les modes de gestion du pouvoir, de répartition des ressources publiques, d'arbitrage des intérêts individuels et collectifs. Leur persistance a affaibli l'Etat, mis à mal ses fondements, la bonne gouvernance et la cohésion sociale.

Suite à la survenance de la crise postélectorale de 2011 et à son aggravation à partir de 2013, les parties centrafricaines ont convenu de la mise en place d'institutions de transition avec pour mission première le retour à l'ordre constitutionnel (élaboration et adoption d'une nouvelle constitution, organisation d'élections présidentielle et législatives), la restauration de la sécurité, de l'autorité de l'Etat, la reconstruction de la cohésion sociale, la relance du tissu économique, etc.

En vue d'accroître les chances de réalisation de ces résultats, les signataires de l'Accord de cessation des hostilités de Brazzaville ont décidé d'un processus inclusif de réconciliation par l'organisation des consultations populaires à la base dans la perspective du Forum National de Bangui. La commission préparatoire mise en place pour le Forum de Bangui a établi plusieurs Sous commissions dont celle en charge de la thématique Gouvernance.

Objectifs

La sous commission, conformément aux termes de référence, avait pour objectifs de :

- Examiner les politiques stratégiques de développement en cours d'exécution au moment de l'avènement des conflits de 2013;
- Faire ressortir des rapports issus des consultations populaires les problématiques de la gouvernance liées aux aspirations des populations;
- Analyser de manière croisée les différentes informations et données recueillies tout en identifiant les problèmes, en recensant les causes pour en dégager les niches susceptibles d'inspirer les options potentielles ;
- Formuler à partir des résultats précédents des recommandations en vue de la mise en œuvre des actions devant concourir à l'instauration de la bonne gouvernance en RCA ;

Résultats attendus

- Une matrice comportant les forces et faiblesses des politiques de développement en cours est disponible;
- Un diagnostic du profil de la gouvernance issu des consultations populaires est établi ;
- Un état des lieux de la présentation et classification des priorités exprimées lors des consultations à la base ;
- Une série de recommandations sous forme de propositions d'axes stratégiques d'interventions est disponible.

Méthodologie

Le groupe thématique **GOUVERNANCE** a procédé d'abord à sa structuration puis a passé en revue les sous thématiques proposées. Ensuite elle a exploité les résultats des consultations en ce qui concerne la gouvernance prise sous le triple angle de la gouvernance administrative et locale, la gouvernance démocratique et la gouvernance géopolitique. Le groupe a examiné divers documents de référence et auditionné des personnes ressources.

I. ETAT DES LIEUX DE LA GOUVERNANCE

La Gouvernance était déjà inscrite dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté 2008-2010 (cf. objectif numéro 2). L'application de ce programme constituait un tournant pour le pays afin de faire le saut qualitatif tant attendu caractérisé pour l'essentiel par:

- Un Etat de droit respectueux de la légalité ;
- Une séparation des pouvoirs;
- La transparence dans la gestion publique ;
- Une participation populaire à la gestion des affaires publiques.

Malheureusement, cette étape a connu des grandes difficultés à cause des multiples conflits militaro-politiques que le pays a connus. L'analyse du programme met en exergue des forces et faiblesses.

A. LES FORCES ET FAIBLESSES DE LA GOUVERNANCE SUIVANT LES DOCUMENTS STRATEGIQUES DE PROGRAMMATION AVANT 2013

1. Forces

- La mobilisation synergique d'une pluralité de partenaires au soutien de la promotion de la bonne gouvernance et réduction de la pauvreté (Union Européenne, France, Banque Mondiale, CEMAC, BONUCA, PNUD, CEEAC ; CEMAC ; UA ; BAD) ;
- L'appui au développement local et à la décentralisation ;
- L'engagement du gouvernement à promouvoir une démocratie locale et une administration de proximité (organisation des premières élections) régionales et locales.
- La volonté de promouvoir des pôles régionaux de développement avec une installation des collectivités locales élues dans la perspective d'une politique de décentralisation prévue pour 2010.

2. Faiblesses

- La politisation et la centralisation de l'administration ;
- Le paiement irrégulier des salaires (arriérés de salaires ; avancements bloqués).
- L'absence d'application des sanctions.

- La forte pratique de corruption.
- La déficience des supports (manuels de procédures, systèmes d'information, documentation et archives,...).
- L'absence d'un cadre légal et d'une politique de décentralisation.
- Les collectivités locales non élues.
- Le manque des ressources humaines qualifiées.
- Le système judiciaire manquant de crédibilité ;
- Le climat des affaires trop lourd (longue procédure et tracasseries administratives).
- La faible structuration des associations ;
- Des ONG nationales généralement dépourvues des ressources humaines ; techniques ; et financières nécessaires à une participation active aux actions de développement ;
- Le déficit en information par la voix des ondes nationales (Radio Centrafrique) ;
- Le désengagement de l'Etat dans les domaines stratégiques (sécurité intérieure ; ressources minières ; transport ; exploitation forestière).

B. LE DIAGNOSTIC DE LA GOUVERNANCE PAR LES CONSULTATIONS POPULAIRES A LA BASE

Lors des consultations à la base, plusieurs insuffisances en rapport avec la Gouvernance ont été relevées notamment un manque de confiance dans les hommes politiques et les institutions, la gabegie, le népotisme, la corruption et le tribalisme qui ont caractérisé tous les régimes politiques successifs ainsi qu'un manque de visibilité dans les actions entreprises par des responsables politiques et une trop grande dépendance vis-à-vis des pays étrangers (cf. Rapport des consultations populaires).

Les populations ont le sentiment d'être abandonnées par l'Etat et ses représentants. Il ressort également un écart profond entre les populations, la classe politique et les fonctionnaires. Ce vide laisse la place à l'émergence des « opportunistes », « d'hommes de main » qui utilisent leurs réseaux pour réaliser des profits personnels au détriment de la population. Les forces de défense et de sécurité sont considérées comme étant à la solde d'une élite au détriment des populations.

C. LES RECOMMANDATIONS

A partir de ce qui précède, la Sous-commission verse aux réflexions du Forum National de Bangui et propose à la Commission préparatoire de soutenir les points de recommandations ci-après :

i. Faciliter la tenue des consultations référendaires et électorales inclusives, consensuelles de sortie de crise dans les meilleurs délais et asseoir une culture de gouvernance électorale durable en RCA.

La mise en œuvre de cette recommandation devrait être sous-tendue par les orientations stratégiques et actions prioritaires ci-dessous :

- L'organisation du référendum constitutionnel et des élections de sortie de crise par les institutions de transition ;
- La création urgente des conditions politiques, techniques, financières et sécuritaires pour la tenue du referendum constitutionnel et d'élections crédibles et apaisées ; y compris la traduction en actes concrets de la volonté politique d'aller aux élections. Le consensus entre les pouvoirs publics, les partis politiques, la société civile pour la mise en œuvre de l'ajustement de certaines dispositions du Code électoral, le renforcement de la collaboration entre les institutions parties prenantes au processus électoral, la mise à disposition de ressources financières nécessaires aux élections, le renforcement des capacités techniques et financières des organes de gestion et institutions impliquées dans la gouvernance électorale, le renforcement de la sécurité des personnes et des biens, la sécurisation des candidats à la présidentielle ;
- L'élaboration d'une nouvelle liste électorale fiable, inclusive et exhaustive qui pourrait servir de base à la pérennisation de la liste électorale ;
- L'organisation des élections de la transition sous l'empire de la Charte constitutionnelle de transition, la synchronisation de Charte constitutionnelle de transition avec la nouvelle Constitution une fois celle-ci adoptée par référendum, le respect des inéligibilités aux

élections de sortie de crise prescrites par la Charte constitutionnelle de transition ;

- L'organisation des opérations électorales sur toute l'étendue du territoire national ;
- L'interdiction de l'utilisation des moyens de l'Etat par les candidats ;
- L'adoption et la signature de code de bonne conduite pour les élections par les partis et groupements politiques, les candidats, la presse et l'adhésion de l'ensemble des protagonistes aux standards d'élections équitables, crédibles et sans violence ainsi que l'engagement à régler les contestations par les voies légales ;
- L'initiative de réflexions prospectives sur les élections locales, l'appropriation nationale des processus électoraux, la planification et la budgétisation efficaces des cycles électoraux, le financement sur le budget de l'Etat des élections, la tenue des élections à intervalles réguliers, le renouvellement des institutions suivant une périodicité fixe, la prévention des ruptures non constitutionnelles du fonctionnement des institutions ;
- L'implication des populations et de la société civile dans les processus électoraux et le renforcement des initiatives d'éducation civique électorale ;

ii. Engager la restauration de l'autorité de l'Etat en vue de l'émergence d'une République Centrafricaine forte, digne, crédible et respectable.

La mise en œuvre de cette recommandation pourrait impliquer les actions prioritaires suivantes :

- Le redéploiement et le renforcement d'une Administration civile et militaire neutre, républicaine, laïque pour assurer la présence de l'Etat et la mise en œuvre effective des prérogatives régaliennes sur toute l'étendue du territoire national (en matière d'administration et de sécurisation du territoire, de défense des institutions républicaines, des frontières et de l'intégrité territoriale de la RCA, la mise en œuvre homogène des politiques de développement, de protection civile et sociale des populations, de fourniture des services de base, de justice, de

prévention et de lutte contre les fléaux ayant conduit à l'affaiblissement de l'Etat, de renforcement de la cohésion sociale et du vivre ensemble en vue de la construction d'une nation centrafricaine unie et forte de sa diversité) ;

- L'institutionnalisation d'un Gouvernement de taille raisonnable ainsi que de la promotion et des nominations aux hautes fonctions de la République en tenant compte de l'équilibre genre et des régions ;
- La stabilisation de l'architecture administrative par la définition de règles objectives, transparentes et univoques au soutien de l'émergence d'une administration pérenne ;
- Le renforcement de l'éthique et des capacités du personnel civil et militaire des administrations étatiques ;
- L'instauration d'une culture de redevabilité des autorités, des cadres et agents publics vis-à-vis du peuple et des usagers des services publics ;
- La relance de la formation des agents dans les secteurs prioritaires, le recrutement, l'affectation et la promotion des cadres et agents de l'Etat sur la base de critères objectifs impliquant notamment le mérite, le genre, la correction des déséquilibres et disparités, la promotion des personnes vivant avec handicap ;
- Le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de communication institutionnelle visant à relayer l'action publique pour l'émergence d'institutions fortes (*assurer la présence de l'Etat au quotidien dans la vie des populations à travers des medias publics couvrant l'ensemble du territoire et accessibles aux citoyens de la diaspora, soutenir les initiatives de renforcement de la bonne gouvernance, faire connaître l'ensemble des actes officiels et assurer l'information des populations sur les mesures législatives, administratives et politiques à travers la parution et la diffusion régulières du Journal Officiel sur l'ensemble du territoire national*) ;
- La mise en œuvre d'une politique active et volontariste de décentralisation et de régionalisation en vue de la constitution, aux côtes de l'Etat central, d'autres pôles de développement que sont les régions, les départements et les communes (*la participation des populations à la gestion des affaires publiques, d'élire à intervalle régulier leurs dirigeants et de renouveler suivant une périodicité fixe les mandats de leurs*

représentants dans les différents conseils ou assemblées. La consolidation de l'unité nationale, le transfert effectif de prérogatives de l'Etat central vers les collectivités, la promotion de l'équité dans l'affectation des ressources publiques entre les différentes régions du pays, la création de richesses pour l'autonomisation financière graduelle des collectivités, le développement des infrastructures, la réorganisation de la pyramide sanitaire en vue de rééquilibrer la distribution des personnels et infrastructures entre les différentes régions);

- La valorisation du rôle des autorités traditionnelles et coutumières ;
- La valorisation de la famille comme cellule de base de la société dans le renforcement de l'autorité de l'Etat, l'éducation, la culture de la citoyenneté, de promotion des valeurs de paix, d'intégrité, de tolérance, de vivre ensemble, de respect de la personne humaine, de l'intérêt et du bien commun ;
- La mise sur pied d'une diplomatie proactive de coopération et d'intégration sous régionale, régionale et internationale (*dans les domaines de l'économie, la santé, l'éducation, la défense, la culture, le tourisme, les communications*) reposant sur la constitution d'un corps de métier de diplomates de carrière au service de la République;

iii. Assurer la protection de la citoyenneté centrafricaine, garantir le libre et équitable exercice des droits y relatifs ainsi que la promotion des devoirs citoyens.

La mise en œuvre de cette recommandation devrait être sous-tendue par les orientations stratégiques et actions prioritaires ci-dessous :

- La sécurisation de l'Etat civil au moyen de la mise en œuvre d'un programme de modernisation et de fiabilisation, ainsi que le renforcement du régime de la responsabilité du personnel de l'Etat civil;
- La réforme du Code de la nationalité ;
- L'égal accès des citoyens aux emplois publics sans discrimination ;

- La délivrance d'acte d'état-civil sans discrimination à tous les citoyens remplissant les conditions requises;
- L'éducation civique et la lutte face aux contre-valeurs ;

iv. Affirmer les principes de laïcité et de séparation entre les ordres séculiers et religieux, renforcer la séparation et l'équilibre des pouvoirs institutionnels.

La mise en œuvre de cette recommandation devrait être sous-tendue par les orientations stratégiques et actions prioritaires ci-dessous :

- La Lutte contre la corruption ;
- La mise en place d'un mécanisme législatif de ratification garantissant la transparence de la conclusion des contrats sur les ressources naturelles;
- La lutte contre l'impunité ;
- La réparation aux victimes ;
- L'arrêt des amnisties politiques ;
- La réhabilitation des structures judiciaires ;
- Le renforcement de l'accès à la justice et la facilitation de la saisine des juridictions par les citoyens ;
- La sécurisation des personnes et des biens;
- La sacralisation de la personne humaine, le respect des droits de l'homme et l'érection de leur violation grave et massive en délit de haute trahison.
- La réforme immédiate du cadre juridique des partis politiques, la détermination de modalités objectives de leur financement à moyen terme, l'adoption d'un statut institutionnel de l'opposition politique, la pérennisation du dialogue politique, la promotion de l'accès équitable aux media publics ;

- La réforme du cadre juridique des organisations non gouvernementales ;
- La réforme du cadre juridique de la presse, le renforcement des capacités structurelles et individuelles de la presse, la redynamisation des organes de régulation du secteur de la communication et de l'audiovisuel, le respect de la déontologie, la couverture du territoire national par les media publics, la libéralisation à moyen terme du secteur de la communication audiovisuelle ;

D. ANNEXES

TABLEAUX SYNOPTIQUES DES PREOCCUPATIONS ET RECOMMANDATIONS

Gouvernance Politique

PREOCCUPATIONS	CAUSES	CONSEQUENCES	AXES D' ACTIONS
Cohesion nationale et citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • L'exclusion politique, économique et sociale amplifiée d'années en années; • Loi prise sous David Dacko pour supprimer le pouvoir des chefferies traditionnelles ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de mécanismes traditionnels dans les prises de décisions nationales, la résolution des conflits et le dialogue social • Des communautés ethnoculturelles dessoudées faute de communication intra et intercommunautaire ; • Replis politique et social identitaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des pouvoirs traditionnels locaux en vue de la cohésion nationale
Le règne de l'impunité	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de volonté politique • L'inefficacité des institutions de contrôle • La faiblesse de la puissance publique • Faiblesse des contre pouvoirs • La violation des droits à tous les 	<ul style="list-style-type: none"> • Faillite de l'Etat • Non respect du principe de la redevabilité (reddition des comptes) • Crise institutionnelle récurrente • Dégradation de l'Etat de droit • La prévalence de la délinquance et de la criminalité financière ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration de l'autorité de l'Etat et de la puissance publique (fonctionnement harmonieux des institutions de contre pouvoir, respect des règles et procédures,

	<p>niveaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forte personnalisation des pouvoirs 	<ul style="list-style-type: none"> • La forte tendance à la culture de compromission dans la gestion des affaires publiques 	<p>exemplarité au sommet de l'Etat) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Education civique à la citoyenneté ;
<p>Déséquilibre de développement des régions au profit de la capitale Bangui</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de plans de développement régional et local • Mauvaise répartition/orientation des fonds publics d'investissements; 	<ul style="list-style-type: none"> • Généralisation de la paupérisation • Répartition inéquitable des services sociaux de base • Marginalisation des régions intérieures ; • Abandon des régions extrêmes dans la précarité et aux influences géopolitiques des pays limitrophes 	<p>Politique de décentralisation et régionalisation du pays</p> <p>Péréquation des finances publiques au profit de l'ensemble des collectivités territoriales</p>
<p>Une diplomatie et politique de coopération en déphasage avec les défis intérieurs et extérieurs de développement de la RCA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau de représentation diplomatique dans la sous région, le continent et dans le monde ; • Absence de vision et politique novatrices de coopération avec les puissances émergentes ; • Absence d'instruments de politique géostratégique ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible présence diplomatique de la RCA en Afrique et dans le monde ; • Faible niveau d'ouverture et de partenariat stratégique favorable aux intérêts de la RCA ; • Tendance à s'inscrire dans la logique de gestion des urgences 	<p>La conception d'une diplomatie proactive de coopération et d'intégration sous régionale, africaine, internationale</p>
<p>Inefficacité des instruments politiques de gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prédominance des puissances et entreprises étrangères sur les 	<ul style="list-style-type: none"> • Le peuple n'a pas pleinement profité des retombées de l'exploitation des ressources 	<p>Inscription dans la constitution des dispositions</p>

des ressources naturelles nationales	ressources naturelles <ul style="list-style-type: none"> • Opacité et malversations dans les actes majeurs liés à l'exploitation des ressources naturelles • Non ratification des appels d'offres, contrats de concession par l'Assemblée Nationale ; • Absence d'un système de contrôle des produits de l'exploitation des ressources 	naturelles ; <ul style="list-style-type: none"> • Non prise en compte des intérêts du peuple centrafricain dans les décisions relatives à l'exploitation de ses ressources; • Captation/détournement des revenus par des individus et groupes d'individus 	rappelant la souveraineté de l'Etat et du peuple centrafricain sur son sol, sous sol et l'exploitation de l'ensemble des ressources naturelles du pays au profit de la population dans le respect du droit international
---	---	---	---

GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE ET LOCALE

PREOCCUPATIONS	CAUSES	CONSEQUENCES	AXES D'ACTION
<ul style="list-style-type: none"> • Forte corruption dans l'administration publique`. 	<ul style="list-style-type: none"> • Situation de précarité sociale et économique qui caractérise les fonctionnaires et agents de l'Etat. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faillite des services administratifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer ou reformer un organe indépendant de lutte contre la corruption (avec des pouvoirs de saisine directe des tribunaux et un système de répression efficace).
<ul style="list-style-type: none"> • Tracasseries et lourdeur dans les procédures administratives. 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence du principe de neutralité. • Faible réforme de l'administration générale. • Manque de conscience professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Administration improductive. • Frustration des usagers des services administratifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir les droits de la personne humaine.
<ul style="list-style-type: none"> • Laxisme et complaisance des Autorités dans la délivrance des actes d'état civil. 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel d'état civil non qualifié. • Corruption du personnel. • Absence d'un fichier central d'état civil. 	<ul style="list-style-type: none"> • Stigmatisation de certains centrafricains assimilés à des étrangers. • Acquisition frauduleuse de la nationalité par des étrangers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assainir et moderniser le service d'état civil (fichier central). • Renforcer les capacités du personnel administratif.
<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité au niveau des grands services publics (Ministères). 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau de formation et de recyclage des fonctionnaires et agents de 	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition du personnel administratif inadaptée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les compétences des fonctionnaires (connaissance des textes régissant le département ; organisation

	l'Etat. <ul style="list-style-type: none"> • Création et suppression récurrentes de ministères et d'administrations 		administrative ; maîtrise des outils et méthodes de travail). <ul style="list-style-type: none"> • Définir et Respecter une architecture administrative pérenne.
<ul style="list-style-type: none"> • Trop grande dépendance avec l'administration de Bangui. 	<ul style="list-style-type: none"> • Centralisation extrême des services publics et de base dans la capitale, 	<ul style="list-style-type: none"> • Saturation de l'administration centrale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir un programme permettant de prendre en compte l'équilibre au plan national et l'équité, en veillant à ce que toutes les villes, les zones rurales et les régions de la R.C.A soient traitées de façon égale (Programme de pôle de développement).

GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE

Préoccupations des populations	Causes	Conséquences	Axes d'actions
Faillite de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> • Elites politique, militaire et intellectuelle peu soucieuses de l'intérêt général • L'accès au pouvoir par des voies illégales; • Patrimonialisation du pouvoir; • Gabegie. • Absence de l'éthique. • Instabilité des différents régimes successifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Nomination à des postes de responsabilité sur des critères subjectifs et clientélistes • Inégalités profondes entre les différentes couches de la société • Généralisation d'un climat de peur. • 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion d'une culture citoyenne • Eveil des consciences individuelles et collectives. • Promotion de la culture de reddition des comptes ; • Respect et promotion des valeurs de bonne gouvernance (transparence, équité...) • Evaluation de l'enseignement de l'éducation civique et réforme du contenu des programmes. • Mobilisation pour une campagne soutenant la réforme des institutions y compris l'Etat. • Facilitation de la saisine des juridictions compétentes par les citoyens ; • Adoption d'une loi sur les partis politiques en place et lieu de l'ordonnance n°05.007 du 2 juin 2005 ; • Adoption d'une loi portant statut de l'opposition ; • Elaborer une charte d'éthique et de transparence à laquelle souscrit toute personne appelée à des fonctions ou responsabilités publiques et parapubliques. • Refondation de l'Etat • Laïcité, • Restauration de l'autorité de l'Etat • Redéploiement de l'administration
	Faiblesse des structures de	<ul style="list-style-type: none"> • Emergence des zones de non droit 	

<p>Violation des droits humains</p>	<p>protection des droits humains consacrés par les instruments nationaux, régionaux et internationaux ratifiés par la RCA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Violation massive des droits humains • Discrimination à l'égard des femmes • Recours à la justice populaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion : Education aux droits humains dans les écoles et dans le secteur non conventionnel. (police, gendarmerie associations des jeunes) • Protection de tous les droits qui sont indivisibles et interdépendants : droits civils et politiques ; droits économiques et sociaux, droits de la troisième génération • Droit au développement à la paix et à un environnement sain.
<p>Non appropriation des textes fondamentaux</p>	<p>Déficit de communication et de vulgarisation des textes officiels sur l'ensemble du territoire</p> <p>La forte concentration des textes officiels à Bangui ;</p>	<p>Sous information des populations</p> <p>Faible participation citoyenne.</p>	<p>Communication et vulgarisation des textes fondamentaux sur l'ensemble du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eveil du réflexe citoyen par les OSC en matière de communication et vulgarisation des textes fondamentaux ; • Education civique ; • Promouvoir l'établissement d'une couverture radiophonique du territoire ; • Obligation à faire aux autorités déconcentrées de veiller à la vulgarisation des textes fondamentaux ; • Faire agir le Conseil Economique et Social ; • L'impression et la diffusion régulière du journal officiel ; • Traduction dans la langue nationale Sango pour les populations.
	<ul style="list-style-type: none"> • Persistance d'une clique de membres de la société civile opportunistes • 	<ul style="list-style-type: none"> • Fracture du tissu social • Volonté des populations de les démasquer et de les mettre hors d'état de nuire • Rejet du clientélisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de l'avènement d'une véritable société civile • Implication dans la prévention des conflits et la défense des personnes contre l'abus et l'arbitraire, • Régulation pour la cohésion sociale

<p>Liberté d'expression et rôle des journalistes</p>	<p>(à lister)</p> <p>Espace médiatique quasi vide.</p>	<p>(A compléter)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Populations sous informées • Journalistes embrigadés servant les mauvaises causes 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la déontologie libéralisation de la presse dans le respect des principes : informer vrai et juste • Encouragement du pluralisme dans l'espace médiatique • Subvention à allouer aux médias • Redynamisation des organes de régulation du secteur de a communication et de l'audiovisuel.
<p>Suspicion et remise en question des élections antérieures</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contentieux électoraux mal gérés, une des causes de la profonde crise. • Difficulté de parvenir à une alternance civilisée. • Utilisation des enfants dans des activités électorales les exposant au danger.. • Manque de Fair Play électoral si ce n'est pas la résultante de fraudes massives 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'élections toujours contestées malgré le quitus des observateurs accrédités ou nationaux • Elections attendues comme l'une des voies de sortie de crise avec l'élection au suffrage universel de nouveaux dirigeants • Lendemain d'élections marqués une violence aveugle • Les femmes confinées à des rôles d'animation et de faiseuses de rois 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des élections libres, démocratiques crédibles transparentes et apaisées en 2015 sous l'empire de la charte constitutionnelle de transition ; • Organisation des opérations électorales sur toute l'étendue du territoire national ; • Adaptation de certaines dispositions du code électoral à l'organisation des consultations populaires de la transition ; • Sécurisation des candidats à l'élection présidentielle ; • Interdiction de l'utilisation des moyens de l'Etat par les candidats ; • Respect de l'interdiction faite à certaines autorités de la transition au titre de l'article 106 de la Charte constitution de transition ; • Adoption et signature d'un code de conduite pour les élections ; • Confection d'une liste électorale fiable ; • Contestation par des voies légales ; • Appui conséquent aux organes de gestion des élections.